

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 142 (2021)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Gestion des préparations apicoles  
**Autor:** Jans, Stefan  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1068325>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Gestion des préparations apicoles

**Stefan Jans, conseiller régional Suisse centrale,  
 Service sanitaire apicole (SSA), stefan.jans@apiservice.ch**

Quantité d'acides et de bases sont utilisés en apiculture. Un stockage sûr et une application correcte des produits sont de la plus haute importance pour les apicultrices et apiculteurs – ainsi que pour les abeilles. Les risques pour la santé doivent être minimisés par la protection indispensable de l'utilisateur et les erreurs d'utilisation évitées par une bonne préparation.

Un de mes participants au cours de base a déclaré au terme du cours de deux ans : « Si j'avais su combien de préparations sont régulièrement utilisées, je ne suis pas sûr que je me serais mis à l'apiculture. » Le fait est que la pratique de l'apiculture requiert inévitablement un grand arsenal de produits. Il s'agit de les acheter, de les appliquer et de les stocker conformément aux instructions. L'article ci-après a pour but de garder la vue d'ensemble de ces produits et de sensibiliser les utilisateurs à la nécessité de se conformer aux règles de protection.

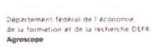
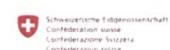
## Produits utilisés

De nombreuses substances sont utilisées en apiculture. Elles peuvent être classées en trois groupes principaux selon l'usage auquel elles sont destinées : **médicaments vétérinaires** (autorisés par Swissmedic), **désinfectants** (selon la directive technique de l'OSAV en cas d'épidémie) et **autres substances**. Cette dernière catégorie comprend principalement des produits de nettoyage tels que soude, HalaApi ou soude caustique, mais aussi le soufre pour éliminer des abeilles ou l'acide acétique contre la fausse teigne.

Fondamentalement, la plupart des préparations sont des acides forts dans la plage de pH 0 à 3 ou des produits basiques puissants, c'est-à-dire des lessives dans la plage de pH 13 à 14, ce qui les rend très corrosives et nécessite un équipement de protection individuelle approprié.

## Protection de l'utilisateur

La préparation et la planification sont l'alfa et l'oméga. Avant chaque utilisation, il convient de lire le mode d'emploi et les aide-mémoire du SSA associés. L'équipement de protection nécessaire doit être préparé et revêtu pendant l'application.



### Substances à usage apicole : recommandations du SSA et du CRA

Medicaments vétérinaires autorisés pour lutter contre le varroa :

Principe actif	Préparation	Titulaire d'autorisation	Recommandé	Réserve
Acide formique	Formivar 85%	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acide formique	Formivar 70%	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acide formique	Formivar 60%	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acide formique	MAQS	Steinberg Pharma AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acide oxalique	Oxuvar sol. dégouttement	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acide oxalique	Oxuvar 5.7%	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	qu'en absence de hausse
Acide oxalique	Varroxal	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Acide oxalique	Api-Bioxal	Bienen Meier AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Thymol	Api Life Var	Bienen Meier AG	<input checked="" type="checkbox"/>	qu'en cas d'infestation faible
Thymol	Thymovar	Andermatt BioVet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	qu'en cas d'infestation faible
Fluméthrine (synthétique)	Bayvarol	Provet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	
Coumaphos (synthétique)	CheckMite+	Provet AG	<input checked="" type="checkbox"/>	

Les désinfectants suivants sont autorisés en cas d'épidémie :

Désinfectant	Désinfection de	Recommandé	Réserve
Virkon S	Loque européenne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Aldekol DES aktiv	Loque européenne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Halades 01	Loque européenne et américaine	<input checked="" type="checkbox"/>	
Stallides 03	Loque européenne	<input checked="" type="checkbox"/>	
Soude (par ex. Apisoda)	Loque européenne et américaine	<input checked="" type="checkbox"/>	
Soude caustique	Loque européenne et américaine	<input checked="" type="checkbox"/>	très corrosif, seulement pour utilisateurs avertis

Autres substances utilisées en apiculture :

Principe actif/préparation	Usage	Recommandé	Réserve
Acide acétique	Lutte contre la fausse teigne	<input checked="" type="checkbox"/>	ne pas traiter les cadres à miel
Hala Api 898	Nettoyage (application à froid)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Hala Api 899	Nettoyage (à la machine)	<input checked="" type="checkbox"/>	
Soude (par ex. Apisoda)	Nettoyage	<input checked="" type="checkbox"/>	
Soude caustique	Nettoyage	<input checked="" type="checkbox"/>	très corrosif, seulement pour utilisateurs avertis
Alcool, huiles essentielles	Répulsif	<input checked="" type="checkbox"/>	
Spray répulsif (par ex. Bienen-Jet, Apifuge)	Répulsif	<input checked="" type="checkbox"/>	
Bois non traité/produits végétaux pour la production de fumée	Répulsif	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dioxyde de soufre /soufre	Destruction d'abeilles	<input checked="" type="checkbox"/>	

recommandé

recommandé sous réserves

déconseillé  
(non autorisé pour label d'or apimousse)

*Vue d'ensemble des préparations apicoles autorisées avec recommandations du SSA et du CRA*

**Premiers secours**  
En cas d'incident avec des produits chimiques

Número d'urgence (24h/24) : **145**  
Pour des cas moins urgents, composez le 044 261 66 66.  
Contact et informations sur Internet : [www.toxiinfo.ch](http://www.toxiinfo.ch)

**En cas d'ingestion**

- Appeler le 145
- Ne pas provoquer de vomissement et ne pas faire ingérer de liquides sans avis médical (yr d'urgence 145 ou médecin de famille).

**En cas d'inhalation**

- Fournir de l'air frais; attention aux locaux fermés, aux silos et aux fosses. Le sauveur ne doit pas se mettre en danger
- Rassurer le patient

**En cas de contact avec la peau**

- Enlever rapidement les vêtements contaminés
- Rincer abondamment les parties du corps touchées à l'eau courante
- Si la peau est intacte, laver soigneusement au savon et à l'eau

**En cas de projections dans les yeux**

- Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 10 minutes en maintenant les paupières ouvertes

**En cas de perte de conscience**

- Coucher la victime sur le côté, la tête tournée vers le bas
- Absolument appeler un médecin
- Ne pas administrer de liquide
- Ne pas tenter de provoquer des vomissements

**En cas d'arrêt cardio-respiratoire**

- Appeler le 144
- Au besoin, enlever tout corps étranger de la bouche et de la gorge (prothèses dentaires, restes de comprimés, vomissures)
- Desserrer les vêtements gênants
- En cas d'arrêt respiratoire : respiration artificielle selon la méthode que l'on pratique le mieux (attention : en cas d'intoxication par l'acide cyanhydrique (odeur d'amande amère), le bouché-a-bouche est dangereux pour le secouriste)
- En cas d'arrêt cardiaque : massage cardiaque par une personne entraînée ou un professionnel

Une campagne pour l'utilisation en toute sécurité des produits chimiques au quotidien. **INFOCHIM.ch**



Agir rapidement en cas d'incident

De tels masques de protection doivent être propres, secs et être conservés dans un récipient hermétique, faute de quoi les filtres perdent leur efficacité. Les filtres à gaz ont une durée de vie maximale spécifiée et comportent une date d'expiration dont il faut tenir compte.

La liste SECO pour les préparations apicoles ([www.abeilles.ch/preparations\\_recommandees](http://www.abeilles.ch/preparations_recommandees)) mentionne les risques pour la santé et décrit la protection nécessaire de l'utilisateur.

## Utilisation correcte

De nouvelles préparations sont constamment ajoutées ou des autorisations de longue date pour des produits retirées. C'est actuellement le cas, notamment, de l'acide formique utilisé jusqu'ici pour lutter contre la fausse teigne ; en revanche, il est toujours autorisé en tant que médicament vétérinaire pour lutter contre le varroa. Plus d'informations à ce sujet dans l'édition de juillet de cette revue.

Afin de protéger les abeilles et nous-mêmes des mauvaises surprises, il faut respecter le mode d'emploi et les notices correspondantes. En apiculture, les produits décrits ci-dessus ne sont souvent utilisés que quelques fois par an. Il y a un manque de routine et de normalité dans l'adhésion à la sécurité au travail, telle qu'exigée dans la vie professionnelle quotidienne.

Fondamentalement, la devise de l'utilisation des remèdes décrits est la suivante : autant que nécessaire, aussi peu que possible. Par conséquent, les préparations doivent être utilisées conformément aux instructions, avec la concentration qui y est recommandée et exclusive-

La plupart des apiculteurs savent quels équipements de protection utiliser. Toutefois, ces mesures de sécurité ne sont d'aucune utilité si elles ne sont pas rigoureusement appliquées. Malheureusement, les dangers ne se manifestent souvent que lorsqu'il est déjà trop tard. Les brûlures chimiques risquent de provoquer des blessures graves et de longs processus de guérison. Les yeux, en particulier, doivent être protégés de manière adéquate car ils sont particulièrement vulnérables et peuvent rapidement subir de sérieuses blessures.

Lors de l'utilisation des substances mentionnées, de l'eau fraîche doit être immédiatement disponible en quantité suffisante comme mesure de premier secours en cas de contact avec la peau ou même les yeux. Si l'eau n'est pas disponible sur le rucher, elle doit être amenée dans un bidon.

Des lunettes de protection, des gants résistants aux acides, des vêtements de protection appropriés et un masque respiratoire font partie de l'équipement standard de toute exploitation apicole. Un masque de protection réutilisable avec filtre ABEK peut être utilisé pour toutes les applications. Il protège également contre les gaz de dioxyde de soufre qui sont produits lors de la combustion des mèches soufrées.



Photo : © Stefan Jans

Assortiment de préparations et d'équipement de protection

ment pour la zone décrite. Une solution diluée d'Halades01, par exemple, doit être utilisée immédiatement car elle se décompose très rapidement et perd de ce fait son efficacité en quelques heures.

D'autres produits, par exemple des solutions de nettoyage telles que HalaApi, doivent être neutralisés et contrôlés à l'aide de bandes de contrôle du pH avant d'être jetés à l'égout. Cela peut être fait à l'aide d'acide formique et est décrit dans la description détaillée de la cuve de lavage manuel. Des produits périmés ou inutilisés peuvent être ramenés aux points de vente qui se chargent de les éliminer correctement.

## Stockage et transport

Mon collègue de travail a bu du diluant nitro au lieu de la limonade dans une bouteille de Sprite vert et un autre de la lessive de potasse au lieu du Röteli (liqueur de cerises) dans une bouteille d'eau-de-vie. Pour éviter que de telles choses ne se produisent, ces produits doivent toujours être conservés dans leur contenant d'origine.

Une autre caractéristique est la fermeture du récipient: celle-ci est généralement pourvue d'une sécurité enfant ou, dans le cas des Halades01, d'une valve d'égalisation de pression. Les préparations apicoles liquides en contenant d'origine de 1 litre peuvent être transportées – sécurisées – en voiture par les apiculteurs; pour de plus grands récipients, une formation spéciale est requise.

Il n'y a pas que pendant le transport qu'une attention particulière doit être accordée aux contenants. Il est important que le lieu de stockage puisse être fermé à clé et qu'il soit inaccessible aux enfants. Les récipients doivent en outre être conservés verticalement et à température ambiante (idéalement autour de 20°C).

### **Gestion des préparations apicoles en bref**

- Suivre à la lettre les instructions d'utilisation
- Étudier au préalable les aide-mémoire du SSA
- Stocker les produits dans leur contenant d'origine
- Respecter les mesures de protection de l'utilisateur
- N'utiliser que des produits homologués



*Code QR Substances à usage apicole recommandées*



*Code QR Risques pour la santé et protection des travailleurs (liste SECO pour les préparations apicoles)*

### **Documents les plus importants**

[www.abeilles.ch/aidememoire](http://www.abeilles.ch/aidememoire):

- Aide-mémoire
- Description détaillée de la cuve de lavage manuel

[www.abeilles.ch/preparations\\_recommandees](http://www.abeilles.ch/preparations_recommandees):

- Substances à usage apicole recommandées
- Risques pour la santé et protection des travailleurs (liste SECO pour les préparations apicoles)